

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	37

DELIBERATION n°2010/68

L'An deux mille dix et le mardi 28 septembre à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 20 septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des Associations à Bielle, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS Jean-Claude, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONNAVE, CASAU, MIGNE, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, BOUSQUET, BOUSSOU, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, HELIP, GANTCH, CASENAVE, NOUGUE DEBAT, TOUTU, LAMOURE et MOUNAUT Marie-Josée.

Présent(s) suppléant(s) : M. OSCABY (représentant de M. BELESTA-LABOURDETTE)
M. GASSIE (représentant de M. LAUR)
Mme CLAVIER donne procuration à M. CAMBOT

Secrétaire de séance : Mme CASENAVE

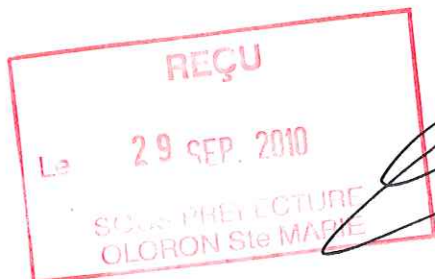
VOTE : à l'unanimité

OBJET : TOURISME - Etude sur la valorisation du patrimoine : plan de financement définitif

Le Président précise que dans le cadre du Pôle Touristique Pyrénéen de la Vallée d'Ossau, le projet de valorisation du patrimoine peut faire l'objet d'un subventionnement du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, du Conseil Régional d'Aquitaine et de l'Etat.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

AUTORISE le Président à solliciter le concours du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques (25 %), du Conseil Régional d'Aquitaine (25 %) et de l'Etat (25 %) pour la réalisation de l'étude préalable confiée au cabinet Traces TPI (montant global de l'étude : 30 575 euros hors taxes).



Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Francis COUROUAU